

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Sylvain Casavant	1.1	Maire	23 374	11 391	24 952	11 875
Karine Potvin	1.2	Conseiller	6 083	3 042		
Valéry Casavant	1.3	Conseiller	6 083	3 042		
Ghislain Bernard	1.4	Conseiller	7 594	3 797		
Martin Loiselle	1.5	Conseiller	7 594	3 797		
Pierre Yves Viens	1.6	Conseiller	7 594	3 797		
Chantal Veilleux	1.7	Conseiller	1 511	755		
Roxane Millette	1.8	Conseiller	1 511	755		
Marie-Claude Paquette	1.9	Conseiller	1 511	755		
	2		62 855	31 131	24 952	11 875

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).